

Décision

Générale

colonial

Décision n° 493 du 2 mai 1961 :

n° 493

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1961

Date de publication
2 mai 1961

Date du numéro
31 mai 1961

TEXTE INTÉGRAL

Les licences de 2e classe pour la vente au détail de boissons alcooliques et hygiéniques à emporter) et de 4 classe (vente pour la consommation sur place de boissons hygiéniques ou alcooliques ne titrant pas plus de 13° d'alcool) détenues précédemment par M. Petrides Christodoulos, sont transférées au nom de M Delayannis Mitso, propriétaire de l'établissement « Maison Pétridès, successeur Delyannis », sis 19, rue de Madrid, à Djibouti.